

Morgan

Auto-Moto Ecole

Permis A.M

(Anciennement BSR)

Formation

5 heures pratiques

2 heures théoriques

280.00 € TTC

Documents à fournir :

- 3 Photos (nouveau permis de conduire)
- 2 Photocopies recto-verso de la carte d'identité
- 1 Enveloppe « LETTRE suivie 20 gr. »
- 1 Enveloppe « LETTRE suivie 100 gr »
- Photocopie de l'ASSR1 ou l'ASSR2
- Attestation de recensement pour les élèves de 16 à 18 ans
- JAPD de pour les élèves de 18 à 25 ans
- 1 photocopie Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Lettre hébergement
- 1 photocopie carte d'identité de la personne qui héberge

Suite à cette formation, l'élève recevra son permis de conduire directement de la sous-préfecture.

Agrément n° E0208308630 Tél : 0494681903

www.auto-moto-ecole-morgan.com